

Vers une stratégie de l'UE pour les relations culturelles internationales

2016/2240(INI) - 13/06/2017 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères et la commission de la culture et de l'éducation ont adopté le rapport d'initiative conjoint d'Elmar BROK (PPE, DE) et de Silvia COSTA (S&D, IT) intitulé «Vers une stratégie de l'UE dans le domaine des relations culturelles internationales».

Les députés rappellent que l'UE est un acteur important de la politique internationale jouant un rôle de plus en plus important dans les affaires mondiales. Ils précisent que la culture a une valeur intrinsèque et que l'expérience de l'UE a montré que les échanges culturels pouvaient contribuer à promouvoir ses objectifs extérieurs et constituer un puissant pont entre des personnes de milieux ethniques, religieux et sociaux différents.

Dans ce contexte, ils réaffirment que **la culture devrait devenir une partie essentielle du dialogue politique avec les pays tiers** et qu'il est nécessaire d'intégrer systématiquement la culture dans les projets et les programmes de l'Union.

Objectifs : de manière générale, les députés se félicitent de la communication conjointe proposée par la Commission et la Haute représentante pour les Affaires extérieures de l'Union qui offre un aperçu de tous les instruments, actions, initiatives, programmes et projets soutenus ou mis en œuvre par l'UE et ses États membres ayant la culture comme dénominateur commun. Dans la foulée, ils appellent à **l'élaboration d'une stratégie européenne efficace pour les relations culturelles internationales**.

Tout en reconnaissant que les principes de subsidiarité et de proportionnalité doivent être respectés dans le domaine de la culture, les députés suggèrent que **chaque État membre lance des actions conjointes avec l'UE** afin de mettre l'accent sur des activités culturelles communes (telles qu'expositions ou coproductions). L'objectif serait de fournir une **meilleure visibilité** de leurs actions et initiatives à l'étranger.

Gouvernance et outils : les députés demandent que la Commission prévoie, dans le prochain cadre financier pluriannuel, **une ligne budgétaire consacrée au soutien aux relations culturelles internationales dans les programmes existants** et futurs, en particulier dans la prochaine génération de programmes sur la culture et l'éducation.

Ils proposent la création d'un **programme de l'UE sur la mobilité et les échanges internationaux**, en particulier pour les jeunes professionnels et artistes culturels et créatifs.

Parallèlement, ils appellent les anciens bénéficiaires d'Erasmus et d'autres programmes de mobilité dans le domaine de l'éducation et du volontariat à utiliser leurs compétences, y compris interculturelles au bénéfice des autres.

Ils invitent également la Commission et le SEAE à inclure les relations culturelles internationales dans les instruments et les programmes de coopération internationale de manière horizontale **en incluant systématiquement la dimension culturelle** dans les négociations et les accords d'association conclus avec des pays tiers.

La Commission est également appelée à renforcer la dimension internationale d'«Erasmus+», d'«Europe créative», d'«Europe pour les citoyens» et d'«Horizon 2020».

Ils soulignent à cet égard que **le Parlement européen devrait jouer un rôle actif dans la promotion de la culture dans l'action extérieure de l'UE**, notamment par l'intermédiaire de ses bureaux d'information et de liaison.

Approche interpersonnelle : les députés se félicitent de la proposition figurant dans la communication conjointe de passer **d'une approche descendante à une approche interpersonnelle (P2P)**, en insistant sur les processus de co-création et de coproduction dans les industries culturelles et créatives. Pour les députés en effet, **la culture doit toucher tous les citoyens**.

Parallèlement, les députés se félicitent des initiatives de la Commission visant à promouvoir l'apprentissage par les pairs pour les jeunes entrepreneurs culturels, tels que le programme *Med Culture*, ou les initiatives de formation aux relations interculturelles, telles que *More Europe*. Ils plaident pour des mesures visant à rendre aussi aisée que possible la participation des pays tiers à des projets transfrontaliers et conjoints tels que les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.

Ils proposent également que les pays tiers puissent tirer parti d'activités culturelles de l'UE telles que la capitale européenne de la culture et le prix Lux et rappellent que les outils numériques, les plates-formes technologiques telles que *l'Europeana* et les réseaux culturels peuvent jouer un rôle crucial dans la diffusion pour un vaste public de meilleures pratiques dans ce domaine.

De manière générale, les députés appellent à une **meilleure visibilité et à une meilleure diffusion des activités de l'UE et des États membres dans le domaine de la culture au niveau international**, notamment en mettant en place des lignes directrices communes et en contactant les publics cibles dans leurs langues locales.

Ils appellent également à la création d'un **programme de visas culturels** pour les ressortissants de pays tiers, les artistes et d'autres professionnels du domaine culturel en vue de favoriser les relations culturelles et d'éliminer les obstacles à la mobilité dans le secteur culturel.

Stratégie globale de l'Union européenne : les députés soulignent le rôle essentiel de la culture dans la politique extérieure de l'Union, celle-ci devant être vue comme **un outil simple et un catalyseur pour le maintien de la paix, la stabilité et la réconciliation**, et un moteur de développement socioéconomique et humain durable.

S'ils relèvent avec satisfaction le fait que la Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union mette en évidence l'importance du dialogue interculturel et interreligieux dans le renforcement de la compréhension mutuelle, ils regrettent que **la valeur intrinsèque de la culture et de l'art en tant qu'instruments de lutte contre le radicalisme et le terrorisme** ne soit pas mentionnée. Ils demandent dès lors à la Haute représentante de donner toute leur place aux questions culturelles dans l'application de la feuille de route de la Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union.

Parallèlement, les députés invitent la Commission à intensifier sa coopération avec des organisations internationales telles que les Nations Unies, l'UNESCO, Interpol, l'Organisation mondiale des douanes et le Conseil international des musées afin de renforcer la lutte contre le trafic de biens culturels pouvant servir à financer des activités criminelles, y compris le terrorisme.

Les députés appellent également au renforcement des relations culturelles internationales dans les discussions sur les politiques de «migration» et des réfugiés. Ils appellent en outre la Commission et le Service européen d'action extérieure (SEAE) à favoriser les relations culturelles avec les voisins directs de l'UE en vue de promouvoir des actions concrètes dans ce domaine.

Enfin, les députés soulignent que la culture devrait être **un pont pour la compréhension mutuelle** afin d'améliorer le «vivre ensemble» en harmonie.